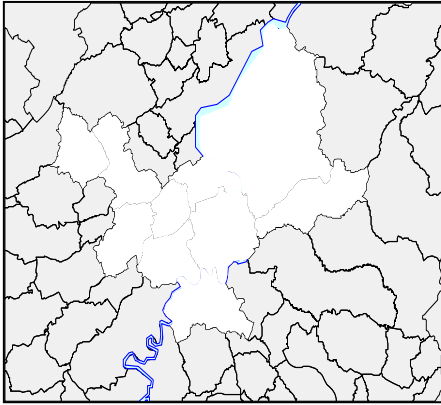


@gglo.fr

**SEANCE DU 2 MAI 2005
SITZUNG VOM 2. MAI 2005**



**L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'AGGLOMERATION
DIE KONSTITUIERENDE VERSAMMLUNG DER AGGLOMERATION**

Présence de

M. Nicolas Deiss, Préfet du District de la Sarine, Président

H. Marius Zosso, Oberamtmann des Sensebezirks

Délégués / Delegierte

Mmes Antoinette De Weck Dominique, Nouveau-Stoffel et MM. Christoph Allenspach, Jean Bourgknecht, John Clerc, André Schoenenweid, Jean-François Steiert et Philippe Wandeler (Fribourg)

MM. Jean-Paul Meyer et Gilbert Perrin (Belfaux)

MM. André Ackermann, Jean-Marc Kuhn et Albert Lambelet (Corminboeuf)

Frau Ursula Baumeyer-Boschung, Hildegard Hodel-Bruhin und Herr Benjamin Brägger, Christian Marbach (Düdingen)

MM. Philippe Equey et Michel Ramuz (Givisiez)

MM. René Schneuwly (Granges-Paccot)

MM. Hubert Dafflon, Christian Ducotterd et Jacques Repond (Grolley)

MM. Francis Maillard, André Meylan et Daniel Pugin (Marly)

Herr Anton Meuwly, Roman Schwaller und Jean Schmutz (Tafers)

Mme Annelise Meyer-Glauser et MM. François Pythoud, André Tissot et Philippe Uldry (Villars-sur-Glâne)

Egalement présents / Auch anwesend :

M. Pascal Corminboeuf, Conseiller d'Etat, Directeur des institutions, des forêts et de l'agriculture

Mme Brigitte Leiser, Cheffe de service adjointe, Service des communes

Mme Margalhan-Ferrat Corinne, Conseillère scientifique de l'agglomération

Excusés / Entschuldigt :

Mme Solange Berset et MM. Georges Baechler, Gilles Bourgarel, Olivier Maradan, Olivier Schaller et Vincent Thalmann.

Mme Fiorenza Ratti, Secrétariat d'Etat à l'économie

M. Gérald Mutrux, Chef de service, Service des communes

M. Hans FLückiger, Chef de service, Service des Constructions et de l'Aménagement

M. Tobler, Office du Développement territorial (ARE)



1. Salutations et ouverture de la séance

Le Président. Mesdames et Messieurs les Délégués. J'ouvre cette séance de l'Assemblée constitutive en vous saluant toutes et tous. Je salue particulièrement Mme Brigitte Leiser, adjointe du chef de service du Service des communes, ainsi que les représentants de la presse.

Sehr geehrte Damen und Herren Delegierte. Ich begrüsse Sie recht herzlich zu dieser Sitzung.

Für die heutige Sitzung haben sich Herrn Staatsrat Beat Vonlanthen, Frau Fiorenza Ratti, Frau Solange Berset sowie die Herren Georges Baechler, Gilles Bourgarel, Olivier Maradan, Vincent Thalmann und Olivier Schaller entschuldigt.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2005

Le Président. Ich komme nun zum Protokoll der letzten Sitzung. J'arrive maintenant au procès-verbal de la dernière séance. Y a-t-il des remarques ?

Ce n'est pas le cas, le procès-verbal est donc adopté.

3. Communications du Président

Le Président. Je souhaite d'abord vous informer que M. André Tissot, Délégué de la commune de Villars-sur-Glâne, participe aujourd'hui à sa dernière séance. Il sera remplacé lors d'une prochaine séance de cette assemblée. M. Tissot va élire domicile dans le canton de Vaud et ne peut donc plus siéger au sein de l'Assemblée constitutive. Au nom du Bureau de l'Assemblée constitutive, et en mon nom personnel, je tiens à le remercier très chaleureusement pour son travail et sa collaboration très efficace dans le cadre des travaux de la Commission financière, où il a fourni un appui très précieux dans le domaine informatique. Je lui réitère mes remerciements pour le travail accompli et vous propose de l'applaudir.

Pour ce qui est des communications de la Présidence, je tiens tout particulièrement à souligner que nous entrons maintenant dans une phase où l'information relève d'une importance particulière. A l'heure où le travail de fond est plus ou moins réalisé, il s'agit maintenant d'entamer la phase d'information d'ordre général des conseillers communaux et des conseils généraux. Nous avons, Mme Corinne Margalhan-Ferrat, notre conseillère scientifique, que je salue ici tout particulièrement, et moi-même, débuté avec ces séances d'information le 20 avril dernier au conseil général de Marly. Nous serons à Corminboeuf le 3 mai, à Givisiez le 11 mai et à Grolley le 21 juin. Les autres dates sont encore à fixer.

Wir kommen nun in die Informationsphase, in der es darum gehen wird, die Gemeinderäte über die Arbeiten entsprechend zu informieren. Das Informationskonzept befindet sich in der Ausarbeitung. Das Büro wird sich mit den diesbezüglichen Unterlagen an seiner nächsten Sitzung befassen, damit nicht nur die Gemeinde- und Generalräte über die Ergebnisse der Arbeiten informiert werden, sondern ganz allgemein auch die Presse und das Publikum.

Je salue l'arrivée de M. le Conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf qui nous fait l'honneur d'être présent à cette séance. Je le remercie de sa disponibilité.

La seconde information concerne le projet d'agglomération. Ce document qui a soigneusement été élaboré par différents experts vous sera remis aujourd'hui même. Nous le distribuerons seulement en fin de séance pour éviter que les délégués ne se plongent dans sa lecture et n'écoutent les propos que va tenir le président de la Commission financière. Le projet d'agglomération fera l'objet de la prochaine séance de notre Assemblée constitutive qui aura lieu le 19 mai prochain, à 17 heures, ici à Villars-sur-Glâne.

Das Leitbild zum Agglomerationsprogramm wir Ihnen heute am Ende der Sitzung am Ausgang verteilt, damit Sie die Gelegenheit haben, die entsprechenden Unterlagen bis zur Sitzung vom 19. Mai zu studieren.

La troisième information concerne les travaux de la Commission des affaires juridiques qui est chargée de l'élaboration de l'avant-projet de statuts. Pour permettre à ladite Commission de travailler de façon accélérée et puisque les travaux de fond des deux autres commissions sont plus ou moins terminés, le Bureau a décidé de mandater deux experts, Mme Antoinette De Weck et Me René Schneuwly, pour renforcer le groupe de travail mis en place et qui a pour mission de préparer les bases nécessaires à l'élaboration des statuts. Mme De Weck, Mme Margalhan-Ferrat et moi-même avons d'abord siégé en petit comité, mais vu l'ampleur du travail, nous avons décidé d'élargir ce groupe de travail et de lui adjoindre Me René Schneuwly ainsi que mon collègue Marius Zosso, Préfet de la Singine. Ce groupe de travail a déjà siégé à plusieurs reprises et est en train d'élaborer ledit avant-projet de statuts qui servira de base au travail de la Commission des affaires

juridiques. Je remercie donc nos experts Mme De Weck et Me René Schneuwly pour leur précieuse collaboration.

Le Bureau a aussi souhaité qu'une rencontre ait lieu avec le Conseil d'Etat. Ce dernier a fait connaître son accord de principe pour une telle rencontre. Une séance aura lieu vendredi 13 mai 2005 à 14 heures. L'ordre du jour comporte les points suivants :

- avancement des travaux de l'Assemblée constitutive,
- calendrier et la planification des travaux de l'Assemblée constitutive,
- date et organisation de la votation sur la constitution de l'agglomération,
- soutien du Bureau et des Conseils communaux au projet,
- soutien du Conseil d'Etat au projet.

Ces points seront discutés avec une délégation du Conseil d'Etat, qui sera composée de M. les Conseillers d'Etat Pascal Corminboeuf, Beat Vonlanthen et Claude Lässer. Je les remercie d'ores et déjà de leur disponibilité.

Heute wird Ihnen der Bericht der Finanzkommission vorgeführt und erläutert. Es sind Informationssitzungen für die Gemeinderäte des provisorischen Perimeters vorgesehen, wobei die Sitzung für die Sensler Gemeinden am 11. Mai, um 17.00 Uhr, im Gemeindehaus von Düdingen, stattfinden wird.

Pour les autres Conseillers communaux, la séance d'information aura lieu le 12 mai, à 18.00 heures, dans la salle de conférence de la caserne des sapeurs-pompiers, route de l'Aurore, à Fribourg.

So viel zu den Informationen. Ich möchte hier allen Delegierten, namentlich denjenigen, die in den Kommissionen mitarbeiten, für die viele Arbeit nochmals recht herzlich danken.

Aujourd'hui, nous pouvons constater sur le terrain que l'attitude de beaucoup de personnes dans les communes, comme parmi les délégués, a changé. Ils sont passés d'une attitude de refus au tout début des travaux, à une attitude sceptique pour maintenant s'impliquer de façon positive. C'est aujourd'hui ce qui permet de me faire dire que nous avons bon espoir de voir cette opération réussir et, si possible, même dans les délais.

L'un des points importants est évidemment le travail qui a été réalisé par la Commission financière sur la base des travaux de la Commission des domaines des activités et qui consistait à nous dire ce que l'agglomération nous coûtera finalement. Vous savez que, chaque dimanche soir, il y a une émission à la Télévision française qui s'intitule « Combien ça coûte ? ». Eh bien, nous nous trouvons aujourd'hui dans le même cas, mais avec des animateurs différents, notamment avec M. Albert Lambelet, à la tête de la Commission financière, laquelle a réalisé un travail long, difficile, fastidieux et très intensif. Le résultat est là, vous allez le découvrir sans tarder. Je remercie une fois encore cette Commission et son Président qui va maintenant tout vous dire au sujet du volet financier. M. Lambelet, vous avez la parole.

4. Rapport final de la Commission financière

Le Président de la Commission financière, M. Lambelet expose à l'aide d'une présentation power point le rapport élaboré par ladite commission et approuvé le 22 avril 2005.

Deux compléments d'information sont apportés par M. Lambelet suite à des questions de compréhension posées par les Délégués.

Le Président de l'Assemblée constitutive demande si les Délégués souhaitent une discussion suite à la présentation de ce rapport.

Comme ce n'est pas le cas, il rappelle aux Délégués qu'ils peuvent obtenir la conception directrice du projet d'agglomération en vue de la séance du 19 mai 2005. Il félicite le Président de la Commission financière pour sa présentation et lève la séance.

Pour le procès-verbal :

Corinne Margalhan-Ferrat